Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 21/01/2025 à 09h09
Réference de l'AR : 054-200043693-20241220-2024_069-DE
Affiché le 21/01/2025 ; Certifié exécutoire le 21/01/2025

COMMUNAUTE DE COMMUNES
TERRE LORRAINE DU LONGUYONNAIS
Extrait n° 24-09-04

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU 20 DECEMBRE 2024

Rappel du nombre de délégués en exercice	44	
Quorum	23	
Nombre de titulaires présents	30	(a)
Nombre de suppléants présents(en lieu et place d'un titulaire)	3	(b)
Nombre de procurations	6	(c)
Soit un total de votants potentiels de	39	(a+b+c)

Objet
Avenant PTRTE

Titulaires présents dans l'ordre de la feuille de présence *(Par commune et par ordre alphabétique)* : MOSCATO P (BAZAILLES)-AZZARA JF (BEUVEILLE)- P GUILIN (BEUVEILLE)- WEISS J (EPIEZ)- J THOMAS (HAN DEVANT PIERREPONT)- G BIANCHI (GRAND FAILLY) -JL THOMAS (FRESNOIS)- JP JACQUE (LONGUYON) – C PERCHERON- E LAHURE (Longuyon)- SAILLET J(LONGUYON)- FOULON N (LONGUYON)- POLLRATZKY M (LONGUYON)-D PIEDFER (LONGUYON)—HOUSSON L (LONGUYON)- LECOINTRE C (LONGUYON)- BORASO M (LONGUYON)—BIZOT H (LONGUYON)- PAQUIN G (LONGUYON) – PIERRET JJ (MONTIGNY SUR CHIERS)- JIRKOVSKY E (PETIT FAILLY)- MOINEAUX (PIERREPONT)- FAIETA M (PIERREPONT)- R SAUNIER (SAINT PANCRE)- R JENNESSON (ST supplet) - ROESER D (TELLANCOURT)- DYE PELISSON A (VILLERS LA CHEVRE)- GILLARDIN E (VILLERS LE ROND)-DALLA RIVA P (VILLETTE)- E HEIL (VIVIERS SUR CHIERS)

Suppléants présents dans l'ordre de la feuille de présence *(Par commune et par ordre alphabétique)*: G ROUYER (COLMEY)- P WINGEL (ST JEAN LES LONGUYON)-P LESIEUR (VILLE HOUDLEMONT)

Les titulaires absents ayant donné procuration dans l'ordre de la feuille de présence *(Par commune et par ordre alphabétique)* : AM TROMBINI (LONGUYON) à J SAILLET (LONGUYON)- D MULDER (BASLIEUX) à J MOINEAUX (PIERREPONT)-JL WOJCIK (Longuyon) à E LAHURE (LONGUYON)- JF MARIEMBERG (ALLONDRELLE) à P LESIEUR (VILLE HOUDLEMONT)- PH HIBLOT (LONGUYON) à G PAQUIN (LONGUYON)- JP DEMUTH (VILLE AU MONTOIS) à M FAIETA (PIERREPONT)

Nota-le Président certifie que le compte rendu de cette délibération a été affichée le 27/12/2024, que la convocation du Conseil avait été faite le 13 DECEMBRE 2024
Le président,

A l'appel des candidatures, C PERCHERON, déléguée communautaire de la commune de LONGUYON se propose et, à l'unanimité, est nommée secrétaire de la séance.

Suite aux sollicitations des différents territoires, un avenant de réactualisation du PTRTE, signé entre l'Etat, la Région, le CD54, le GLA et la T2L, est proposé à l'adoption du Conseil Communautaire

Le Président attire l'attention sur les dispositions de la note d'orientations du préfet de Région du 2 août dernier qui précise bien que: "*sur la base d'une feuille de route régionale, **l'actualisation des PTRTE d'ici la fin de l'année 2024** devra intégrer les engagements et les actions déclinant au niveau local la planification écologique*".
Concrètement, il s'agira de veiller à ce que chaque PTRTE décline à terme les actions phares de la feuille de route régionale.

Par ailleurs, il convient également de rappeler que cette note d'orientations du 2 août précise que:
"*la révision des PTRTE permettra [...] d'actualiser la maquette financière pluriannuelle en ce qui concerne les montants prévisionnels potentiellement sollicités au titre des budgets de l'État et en particulier en ce qui concerne le Fonds vert, la DSIL ou la DETR*".

Le travail d'actualisation des PTRTE ayant été réalisé avant la transmission de cette note et avant la publication de la feuille de route régionale, l'intégration des prescriptions supra pourra être réalisée à l'issue des futurs comités de pilotage en accord avec les élus et partenaires.

Veuillez trouver ci-dessous le projet d'avenant N°1 du
PACTE TERRITORIAL DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE pour le territoire du GLA et CCT2L

ENTRE

Le préfet de Meurthe-et-Moselle, Françoise SOULIMAN,

ET

Le président du Conseil Régional Grand Est, Franck LEROY,

ET La présidente du Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle, Chaynesse KHIROUNI,

ET Le président de la Communauté de Communes GLA, Serge de CARLI

ET Le président de la Communauté de Communes T2L, Jean-Pierre JACQUE, Dénommés les parties prenantes.

1- ◊ ◊ ◊

VU le pacte territorial de relance et de transition écologique signé le 30/06/2021

VU la circulaire du 29 septembre 2023 relative à la mise en œuvre de la territorialisation de la planification écologique ;

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 21/01/2025 à 09h09
Réference de l'AR : 054-200043693-20241220-2024_069-DE
Affiché le 21/01/2025 ; Certifié exécutoire le 21/01/2025

VU l'instruction du 30 avril 2024 relative à la relance des contrats pour la réussite de la transition écologique ;

VU la note de la préfète de Région Grand Est en date du 2 août 2024 portant sur les orientations régionales relatives à la relance des Pactes pour la Réussite de la Transition Écologique (PTRTE) en Grand Est ;

2- ◊◊◊

Préambule

L'instruction nationale du 30 avril 2024 citée en référence a pour objectif de relancer la dynamique autour des Contrats pour la Réussite de la Transition Écologique (CRTE). Pour le Grand Est, lors du lancement des CRTE en 2020, l'État en région a fait le choix d'un document unique de convergence intégrant à la fois le CRTE porté par l'État et le Pacte territorial porté par la Région, aboutissant aux Pactes Territoriaux de Relance et de Transition Écologique.

Les objectifs de cet outil contractuel étant confortés pour en faire le vecteur local privilégié de la transition écologique, ces Pactes Territoriaux de Relance et de Transition Écologique sont ainsi amenés à évoluer, sans changer d'acronyme, vers les **Pactes Territoriaux de Réussite pour la Transition Écologique**.

> Le Pacte Territorial pour la Réussite de la Transition Écologique (PTRTE) permet de mettre en œuvre des projets contribuant à la trajectoire de transition écologique du territoire en cohérence avec les enjeux départementaux et avec les ambitions régionales issues des COP. Il participe au déploiement des stratégies nationales à l'échelle du territoire.

Sur la base de la feuille de route régionale, l'actualisation des PTRTE intègre les engagements et les actions déclinant au niveau local la planification écologique.

ARTICLE 1 : Objet

Conformément à l'article numéro du Pacte Territorial de Relance et de Transition Écologique signé le 30/06/2021 le présent avenant a pour objet de préciser les engagements et les actions des partenaires et du territoire du GLA-T2L concernant :

- l'état d'avancement du PTRTE 2021-2024

- les orientations du PTRTE pour la période 2024-2026

Le présent avenant se compose de 2 annexes :

2. État d'avancement du PTRTE 2021-2024

3. Orientations du PTRTE pour la période 2024-2026

ARTICLE 2 : Modalités de suivi et évaluation

Il convient d'ajouter à l'article numéro 1 ce qui suit :

Suite à la signature de l'avenant n°1, le pacte actualisé à la fois des trajectoires territoriales choisies et des projets pourra évoluer à l'issue de chaque comité de pilotage en accord avec les élus et les autres partenaires.

Le suivi des projets s'appuie sur différents outils développés par l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) et notamment « Mon espace collectivités ». Cette plateforme en ligne est une boîte aux lettres unique avec l'État sur laquelle les collectivités devront enregistrer leurs nouveaux projets.

L'utilisation systématique de « Mon espace collectivités » par le Gla et T2L et par l'État pour le suivi de l'ensemble des projets PTRTE offrira la possibilité d'assurer le suivi exhaustif de l'intégralité des projets soutenus pour le PTRTE pendant toute la période de contractualisation 2020-2026. Cette plateforme a vocation à faciliter l'accompagnement des porteurs de projet tant sur le volet technique que sur le volet financier.

ARTICLE 3 :Dispositions diverses

Les dénominations « Pacte Territorial de Relance et de Transition Écologique » et « Pactes Territoriaux de Relance et de Transition Écologique » sont remplacées par celles de « Pacte Territorial de Réussite pour la Transition Écologique » et « Pactes Territoriaux de Réussite pour la Transition Écologique » au sein du pacte initial.

Les autres dispositions du pacte initial demeurent inchangées.

Annexe 1 :

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 21/01/2025 à 09h09
Réference de l'AR : 054-200043693-20241220-2024_069-DE
Affiché le 21/01/2025 ; Certifié exécutoire le 21/01/2025

Intitulé et localisation opération	Maître d'ouvrage	Contrat (PTRTE, Contrat de ruralité,	Orientations, thématiques, priorités stratégiques	Coût du projet ht	Description sommaire de l'opération et objectif	Projet prioritaire oui/non	Calendrier de réalisation -	Calendrier de réalisation - fin	Projet mature Oui/N	Financement Etat	Financement Région Grand	Financement UE (Fead	Financement opérat	Potentiel(s) autre(s) cofinancement(s)	Autofinancement	Remarques
MAISON FRANCE SERVICES - LONGUYON	T2L	PVD	DEVELOPPEMENT SERVICES PUBLICS	**156 779 €**	**Aide à l'accomplissement de démarches administratives- accueil des services publics de proximité**	**oui**	**oct-21**	**févr-22**	**oui**	**46 400 DETR DSIL 23**					**86 680**	
CHEMINEMENTS DOUX - LONGUYON	COMMUNE DE LONGUYON	PVD	CIRCULATIONS DOUCES-ECOLOGIE-ENVIRONNEMENT	560 000,00 €	Création de circuits cyclo-pédestres permettant de desservir les sites patrimoniaux, les services publics, les sites touristiques, de loisirs et d'éducation, le tout sans utiliser de véhicules thermiques	oui	mars-21	févr-23	OUI	DETR 85 500 en attente	**200 000 notifiés**			CD54 40 714 en attente	173 786,00 €	visio prévue avec le département- 10/05/2023 - dossiers déposés 05/2019
REFECTION CHÂTEAU EAU-FRESNOIS LA MONTAGNE	COMMUNE DE FRESNOIS LA	PTRTE	RENOVATION PETIT PATRIMOINE	128 830,00 €		oui				38 649						
OPAH-RU / ORT	T2L	PVD	REVITALISATION DU CENTRE VILLE- AMELIORATION DE L HABITAT- LUTTE CONTRE L HABITAT INDIGNE ET		lutter contre l'habitat indigne et vacant- prévoir et production de logements et commerces attractifs	oui	T4 2022	T4 2025								
CADASTRE SOLAIRE INTERCOMMUNAL	T2L	PCAET	Développer l'usage du photovoltaïque pour la production d'électricité par conversion de l'énergie solaire. outil cartographique permettant de visualiser le potentiel solaire des	60 000 €	politique de lutte contre le réchauffement climatique - engagement vers le particulier	oui	T2 2022	T4 2022	NON	PTRTE 48 000					12 000,00 €	
BORNES DE RECHARGE ELECTRIQUE	T2L		ENERGIE RENOUVELABLE	100 000 €	REDUCTION DES EMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE. ALTERNATIVE COHERENTE A LA VOITURE A MOTEUR THERMIQUE	oui	T3 2022	T4 2022	OUI	DSIL 60 000	20000				20 000 €	
PLANTATION DE HAIES	COMMUNE DE Han devant		BIODIVERSITE -		PARTENARIAT ADEME- FEDERATION DE CHASSE ET AGRICULTURE - 386 M LINEAIRES DE HAIES	oui										
FRICHE INDUSTRIELLE KAISER	COMMUNE DE LONGUYON	PVD	resorption de friches industrielle et mutualisation des services	1 086 000,00 €	valoriser et renouveler la Zac et friches industrielle. Travaux de réhabilitation de l'ancien bâtiment et installation des services techniques ville, siège T2l, SIAC et SIEP	oui	T3 2022	T3 2023	oui	detr 250 000 NOTIFIE	216 825 NOTIFIE		climaxion 86 000 en attente	cd54 150 000 + APT bourg centre 130 000 en attente - dossier	**253 175**	APT bourg centre 130 000€ sollicités 03/2023
RESEAU DE CHALEUR -POMPE A CHALEUR	COMMUNE DE LONGUYON	PVD	ECONOMIES ENERGIE	127 087,00 €	INSTALLATION D UNE POMPE A CHALEUR - renovation thermique	oui	T3 2022	T3 2023	oui							
FRICHE URBAINE IMMEUBLE ABANDON	COMMUNE DE LONGUYON	PVD	RESORPTION DES FRICHES URBAINES	expropriation 13 000€ + frais enregistremen	Création de logements attractifs en centre ville	oui	T3 2022	T3 2023	oui							ordonnance expropriation 11/2022 - enregistrement hypothèques 04/2023-
PARCOURS DANS LES ARBRES SITE NATUREL PROFONDE FONTAINE	COMMUNE DE LONGUYON	PVD	creation d'un espace de jeux sur site naturel- valoriser et créer des équipements de sports et loisirs	180 000,00 €	INSTALLATION DE FILETS DANS LES ARBRES-PARCOURS AUTO SECURISES - ATTRACTIVITE DU CENTRE BOURG	non	2023	2024	non	PTRTE 72 000	36 000			**CD54 36 000**	**36 000,00 €**	
AUTOCONSOMMATION	COMMUNE DE LONGUYON	PVD	Développer l'usage du photovoltaïque pour la production d'électricité par conversion de l'énergie solaire	1 200 000,00 €	politique de lutte contre le réchauffement climatique - engagement vers le particulier	non	T4 2022	T4 2024	non	DSIL 36 000 DETR 48 000	REGION 12 000				**24 000,00 €**	
ESPACES LOISIRS	COMMUNE DE LONGUYON	pvd	espaces sportifs de plein air	66 342,00 €	pumptrack- slackline - moment de détente sportive-tout âge	non	T3 2022	T1 2024	oui		26537			CD54 26537	13 268,00 €	
STE AGATHE PARVIS et abords- Rues Eglise et Mazelle	COMMUNE DE LONGUYON	pvd	renovation espaces culturels et patrimoniaux - abords eglise ste Agathe	1 028 300,00 €	requalification parvis de l'église, accessibilité, aménagements qualitatifs -rues église et Mazelle	oui	T3 2022	T4 2023	oui		**306 341 notifiés**		SDE 54 - ademe-Drac en	**CD54 77 350 notifiés**	438 949,00 €	nouvelle demande en cours auprès de la Région pour les travaux sur les rues Mazelle et église.
BOUTIQUE EPHEMERE	COMMUNE DE LONGUYON	pvd	relance commerce - attractivité centre ville	60 000,00 €	aide à l'installation de nouveaux commerces-	non	T4 2022		OUI	PTRTE 30 000					30 000,00 €	
RENOVATION THERMIQUE DES BATIMENTS COMMUNAUX	COMMUNE DE LONGUYON	pvd - CEP	RENOVATION THERMIQUE ET ISOLATION	359 000,00 €	RENOVATION BATIMENTS COMMUNAUX-AMELIORATION DE LA PERFORMANCE ENERGETIQUE ET REDUCTION DES	oui	T4 2022	T1 2023	OUI	PTRTE 53 600 dsil 89	36 000				72 000,00 €	
CUISINE CENTRALE	T2L	**PAT**	**ALIMENTATION - CIRCUITS COURTS ET BIO**	100 000,00 €	ETUDE DE FAISABILITE - MUTUALISATION DES MOYENS	non										
CENTRALE HYDROGENE	T2L	**PCAET**	**TRANSITION ECOLOGIQUE**		ETUDE DE FAISABILITE SUR 9 EPCI DU PAYS	non	T1 2023	T3 2023	NON							
Pôle alimentaire transfrontalier nord Lorrain	T2L		CIRCUITS COURTS	900 000,00 €	promouvoir une agriculture de proximité- ABATTOIRS MULTI ESPECES - acquisition de 28 parts sociales	non	T4 2021	T3 2023	oui					CD 57 150 000	11 200	9 epci - 160 éleveurs-
POLE ENFANCE	T2L	CEJ	CREATION D UN LIEU D ACCUEIL ENFANCE	1 755 374 €	POLE ENFANCE- LAPE-RAM-CRECHE-PERISCOLAIRE	oui	T1 2023	T3 2024	OUI	DETR 319 519	200 000		caf 884 400		351 383	
PCAET	T2L	PCAET	climat- santé- energies	ETUDE : 49 097€	projet politique vivant mobilisant l'ensemble des secteurs d'activité et des parties prenantes du territoire pour définir des objectifs stratégiques et opérationnels de la collectivité publique afin d'atténuer le changement climatique ;un programme d'actions à réaliser afin notamment d'améliorer l'efficacité énergétique, de développer de manière coordonnée des réseaux de distribution d'électricité, de gaz et de chaleur, d'augmenter la production d'énergie renouvelable…Il va également permettre au regard des normes de qualité de l'air de prévenir ou de réduire les émissions de polluants atmosphériques.	oui	T2 2022	t4 2023	OUI		16 366			CD54- 16 366	16 366	1er atelier pour un plan d'actions 2/05/2023
BIODIVERSITE ET LUTTE CONTRE LES INONDATIONS	T2L	PCAET - PVD	LUTTE CONTRE LES INONDATIONS- BIODIVERSITE		PLANTATION DE HAIES POUR PRESERVER LA BIODIVERSITE ET LUTTER CONTRE LES INONDATIONS	oui	T 1 2023	T3 2023	NON							PARTENARIAT AVEC LA DREAL- L'ADEME-la
ECO QUARTIER SENIORS	commune de LONGUYON	PVD	habitat- cohésion territoriale-lutte contre le vieillissement et amélioration del'autonomie des	1 880 000,00 €	CONSTRUCTION D UN ECO QUARTIER RESPONSABLE DEDIE AUX SENIORS- ESPACES PUBLICS DEDIES ET PARTAGES-	oui	T2 2023	T2 2024	NON	PTRTE 752 000	376 000			CD54 376 000	376 000	
ESPACE DE JEUX	COMMUNE VILLERS LE	ptrte	creation espaces loisirs - éducation-jeunesse-sport	130 000,00 €	creation dun espace loisirs, tout âge + acquisition de terrain	oui	T1 2023		non	PTRTE 26 000	39 000			CD54 39000	26 000	
AMELIORATION ENERGETIQUE	COMMUNE DE	ptrte	energie renouvelable		pompe à chaleur -réversible	oui			non							
CONSTRUCTION D UNE SALLE	COMMUNE DE	ptrte	relance attractivité -services	1229 517,00 €		oui					100 000					
RENOVATION THERMIQUE DES BATIMENTS COMMUNAUX- CHANGEMENT DE MODE DE CHAUFFAGE- CHAUDIERE PELLETS	COMMUNE DE FRESNOIS LA MONTAGNE	ptrte	ENERGIE RENOUVELABLE- ECONOMIE D ENERGIE	103 243,75	La commune rénove la maison des associations et la salle des fêtes (façade, toiture, fermetures, isolation). Un audit énergétique a été fait sur l'ensemble du bâtiment afin de changer le mode de chauffage (actuellement 2 chaudières au fioul datant des années 80 et 90). La commission travaux s'est réuni et a optée pour une chaudière à pellets qui chauffera les deux	oui					100 000					
RENOVATION THERMIQUE DES BATIMENTS COMMUNAUX	COMMUNE DE FRESNOIS LA	ptrte	ENERGIE RENOUVELABLE- ECONOMIE D ENERGIE		REHABILITATION DE LA MAISON DES ASSOCIATIONS	oui					100 000					
ENERGIE RENOUVELABLE	COMMUNE DE FRESNOIS LA	ptrte	ENERGIE RENOUVELABLE- ECONOMIE D ENERGIE			oui					100 000					
RENOVATION PETIT PATRIMOINE	COMMUNE DE	ptrte	RELANCE ATTRACTIVITE	60 000	RESTAURATION LAVOIR	oui	T1 2023	t3 2023	oui		24 000			cd 54 24 000	12 000	
CONSTRUCTION-EXTENSION D UNE SALLE CULTURELLE	COMMUNE DE PETIT FAILLY	ptrte	RELANCE ATTRACTIVITE - SERVICES	175 000	Réhabilitation et extension de locaux communaux	OUI	T1 2023	t3 2023	OUI	52 500	52 500	35 000			35 000	

<u>Les communes seront amenées à faire part de leurs projets 2024-2026 afin de les intégrer dans le prochain recensement PTRTE.</u>

<u>Pour rappel, les subventions DETR et DSIL ne sont accordées que si elles sont référencées dans le PTRTE</u>

Le Conseil Communautaire,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité

Décide d'approuver l'avenant n°1 au PTRTE et d'autoriser le Président à le signer

Le Président

Fait à LONGUYON le 27/12/2024

Jean-Pierre JACQUE